

STÉPHAN François

Naissance : 6 juillet 1904 - Saint-Pol-de-Léon (29) Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance: Turma, Vengeance

Secteur(s) d'action : Saint-Pol-de-Léon

Arrêté, Fusillé

Décès: 6 juillet 1944 - Brest (29)

Mort pour la France

François Marie Stéphan est le deuxième des sept enfants d'une couturière et d'un tailleur d'habits, domiciliés rue de Batz à Saint-Pol-de-Léon. Lui même devient tailleur d'habits et épouse la commerçante Marie L'Hostis (1905-1990), le 4 juin 1930 sur l'île de Batz. De cette union naissent plusieurs enfants ; dont Marie Josèphe (1930-2022) et Emile (1932-2013).

Outre son métier, François Stéphan est un chansonnier breton. Avec son camarade Francis Moal de Saint-Pol-de-Léon, ils publient une dizaine de chansons d'actualité, en breton et français, sur l'Affaire Seznec, l'assassinat de Paul Doumer, l'attentat de Gwen ha Du à Rennes ou contre le fascisme. Disciple barde, il est intronisé au sein de la Gorsedd de Bretagne lors du congrès de Plestin en 1932 sous le nom druidique d'Alc'houeder Kreisker. En juillet 1932, le monument symbolisant l'union de la Bretagne à la France, inauguré vingt ans plus tôt à Rennes, est détruit par le groupe armée Gwenn-ha-Du. Suspect comme de nombreux militants bretons, il est interpellé avec Francis Moal afin d'être interrogé. Après comparaison graphologique, il est innocenté et proteste vivement dans la revue du Gorsedd de Bretagne au premier trimestre 1933.

Nous ignorons pour le moment son parcours durant la Guerre 1939-1940. Compte tenu de son âge, sauf raison handicapante ou familiale, il a sans doute été mobilisé dans l'armée française.

François Stéphan se trouve en tout cas à Saint-Pol-de-Léon en 1943, date à laquelle il lutte contre le Service du travail obligatoire (S.T.O) en établissant des faux papiers. Selon son fils Emile, il aurait également hébergé des aviateurs anglais et se serait rendu à la frontière Suisse pour fournir des faux papiers à des réfractaires ou prisonniers évadés souhaitant revenir en Bretagne.

Ni l'identité de son recruteur, ni la période précise de son entrée dans la Résistance ne sont connues. François Stéphan est administrativement rattaché après guerre au mouvement <u>Turma-Vengeance</u>. Cependant, le barde Saint—Politains est arrêté le 27 juin 1944 chez lui, en même temps que 17 autres résistants de la commune, eux rattachés au réseau <u>Centurie</u> du mouvement <u>Organisation Civile et Militaire (O.C.M)</u>. Si les entrées en résistance des patriotes du secteur peuvent avoir différentes origines, à cette période de la guerre, il n'est pas à exclure qu'ils étaient tous membres des Forces françaises de l'intérieur (F.F.I).

Le groupe de prisonniers est transféré dans un premier temps à Morlaix, avant d'être conduits à la prison

de Pontaniou à Brest. À l'exception de Jean Pleyber, qui n'atteindra jamais Brest, probablement tué lors de son interrogatoire à Morlaix et enterré dans la région.

En détention depuis le 1er juillet 1944 à la prison maritime de Brest, les détenus parviendront à écrire quelques cartes postales à leurs familles, c'est le cas de François Stéphan. Il écrit à une connaissance, Jacques Corre du bar Pontaniou - dans la rue éponyme, pour que ce dernier envoie la carte à Saint-Pol-de-Léon. C'est la dernière trace qu'il laisse, François Stéphan est exécuté sur le plateau du Bouguen à Brest, avec les 16 autres résistants de Saint-Pol-de-Léon, le 6 juillet 1944 - jour de ses 40 ans.

À la Libération, les Saint-Politains sont portés disparus et l'on présume qu'ils se trouvent en déportation. Les années passeront et de nombreuses recherches seront entreprises par les familles pour les retrouver, en vain. Au fil du temps, l'espoir s'amenuise et les familles, de manière individuelle, enclenchent les démarches pour faire reconnaître par les tribunaux français, le décès de leur disparu.

François Stéphan obtient la mention *Mort pour la France* en 1948. Promu à titre posthume au grade d'assimilation de sous-lieutenant, il est également nommé Chevalier de la Légion d'honneur (1950) et décoré de la Croix de Guerre 1939-1945 ainsi que de la médaille de la Résistance française (1955).

Le 20 avril 1962, sur le chantier du futur Centre d'apprentissage du Bouguen, les ouvriers creusent pour assurer les fondations. Des ossements sont découverts à 7m70 de profondeur. L'enquête détermine qu'il s'agit des résistants de Saint-Pol-de-Léon, fusillés le 6 juillet 1944. Les restes des corps sont alors transférés à Saint-Pol-de-Léon, dans une tombe de regroupement, attenante au Monument aux Morts.

Publiée le samedi 21 octobre 2023, par Gildas Priol, mise à jour mardi 23 janvier 2024

Sources - Liens

- Centre généalogique du Finistère (CGF29), registres d'état civil.
- Geneanet, notice généalogique de <u>François STÉPHAN</u>.
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française (<u>I.O du 13/12/1955</u>).
- GRALL Gilles, Saint-Pol-de-Léon, Été 1944, éditions à compte d'auteur, 2010.
- Le Maitron, Brest (Finistère): 6 juillet 1944.
- françaislibres.net, notice synthétique de Français libre de François STÉPHAN.
- Société des membres de la Légion d'honneur Finistère Nord, notice de <u>François STÉPHAN</u>.
- Wikipédia, notice biographique de Fanch Stéphan.
- Le Télégramme, Réseau de résistants. La tragédie saint-politaine (2009).
- Ouest-France, <u>Trésor du breton écrit</u> (2018) et <u>Saint-Pol-de-Léon</u>. <u>Hommage aux membres du réseau Centurie-OCM le 6 juillet</u> (2022).
- Kan.bzh, feuilles volantes de François Stéphan, et Francis Moal & François Stéphan.
- Lacoccinelle, Paroles de la chanson « <u>Seznec est Innocent!</u> » par Tri Yann.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance (GR 16 P 556929) - Non consulté à ce jour.
- Service historique de la Défense de Caen, dossiers individuels de François Stéphan (<u>AC 21 P 678191</u> et <u>AC 21 P 161453</u>) **Non consulté à ce jour**.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - https://www.resistance-brest.net